

Projet de transport actif à Ottawa : Passage à niveau du sentier polyvalent Beaverbrook — Kanata-Nord

Rapport sur ce que nous avons entendu

Février 2026

Aperçu du projet

En 2023, le Conseil municipal a approuvé le Plan directeur des transports (PDT). Ce plan comprenait une liste de projets visant l'amélioration du réseau cyclable et piétonnier en plus de combler les liens manquants entre les installations actuelles. Dans le plan, le passage à niveau du sentier polyvalent de Kanata-Nord a été identifié comme un projet cyclable prioritaire à réaliser dans la première étape du PDT.

Dans le cadre de ce projet, la Ville prévoit rétablir une liaison de transport actif le long du couloir ferroviaire Renfrew. Cette liaison reliera le parc du Bois Trillium et le sentier de l'étang Beaver, au nord de la voie ferrée, au quartier résidentiel situé au sud.

Le projet prévoit la construction d'un sentier polyvalent asphalté doté de dispositifs de sécurité ferroviaire. En raison de l'important dénivelé entre le couloir ferroviaire et la rue, le sentier polyvalent affichera un tracé en lacets afin de réduire la pente et de rendre sécuritaires les déplacements de ceux qui utilisent des modes de transport actif.

Les dispositifs de sécurité ferroviaire à installer seront déterminés au cours des études techniques détaillées, mais pourraient inclure un système d'alerte actif pour avertir les usagers de l'arrivée des trains, des demi-barrières disposées en chicane ou des barrières en forme de P, des panneaux anti-intrusion et des remplisseurs compressibles de gorge de rail.

Synthèse de la consultation publique

Une consultation publique a été menée de décembre 2025 à janvier 2026. Les membres du public ont pu soumettre leurs commentaires par courriel et à l'occasion d'une séance d'information publique en ligne. Une présentation générale du projet, de ses caractéristiques et d'une analyse de faisabilité a été publiée sur la page Web du projet.

Des avis ont été envoyés par la poste à 6 524 résidents des quartiers avoisinants. Un avis a aussi été diffusé dans le bulletin d'information de novembre de la conseillère du quartier 4.

Une séance d'information publique a eu lieu le 9 décembre 2025, de 19 h à 20 h. Cette séance, qui s'est déroulée en ligne sur Zoom, a réuni environ 35 participants, dont Cathy Curry, conseillère du quartier 4, son équipe de soutien et six membres de l'équipe de projet de CIMA+ et de la Ville d'Ottawa.

L'événement a commencé par une présentation du personnel municipal, suivie d'un message de bienvenue et de remerciements de la part de la conseillère Curry. Les membres de l'équipe de projet de CIMA+ ont donné une présentation au cours de laquelle ils ont parlé du contexte du projet, des conditions actuelles, de l'analyse de faisabilité et de la conception fonctionnelle.

En tout, 15 questions ont reçu une réponse au cours de la séance, tandis que 7 questions et commentaires supplémentaires ont été reçus par courriel. Voici un résumé de toutes les questions et réponses.

Questions d'ordre général	
Questions	Réponse
Quelles sont les dates approximatives de début et de fin des travaux?	Les études détaillées devraient commencer en 2026 et seront suivies de l'appel d'offres. En général, ce processus dure un an environ. Si tout se passe bien, nous prévoyons que les travaux commenceront en 2027.
Étant donné que les travaux ne devraient pas commencer avant 2027, quelles sont les options pour traverser dans l'intervalle?	Le passage n'est pas autorisé à cet endroit pour le moment.
Existe-t-il une entente avec l'exploitant ferroviaire?	Ce tronçon du couloir ferroviaire appartient à la Ville d'Ottawa. Il n'est donc pas nécessaire de négocier l'accès. La Ville est actuellement en pourparlers avec l'exploitant ferroviaire, Nylene, afin de s'assurer que le nouveau passage à niveau n'interfère pas avec ses activités.

Sécurité et accessibilité	
Commentaire	Réponse

<p>Les dispositifs de sécurité proposés seront-ils suffisants pour les familles avec de jeunes enfants?</p> <p>A-t-on envisagé l'aménagement d'une passerelle ou d'un tunnel pour ce projet plutôt qu'un passage à niveau?</p>	<p>Compte tenu du faible volume et de la faible vitesse des trains circulant sur ce tronçon du couloir ferroviaire, l'aménagement d'un passage à niveau a été la solution retenue.</p> <p>Le passage à niveau comprend de nombreuses caractéristiques de sécurité, notamment des clôtures et des barrières pour limiter l'accès à la voie ferrée, des feux d'avertissement et une sonnerie pour signaler l'approche d'un train ainsi que des marques au sol et des panneaux de signalisation pour guider les usagers afin qu'ils traversent en toute sécurité. Ces mesures ont pour but de protéger les enfants et les adultes. L'aménagement est conforme aux pratiques exemplaires en matière de passages à niveau et offre un équilibre entre sécurité, accessibilité et faisabilité financière.</p>
<p>Pourquoi le passage à niveau proposé comprend-il un virage en lacet aussi important? Est-il possible d'ajouter un sentier plus direct pour les coureurs?</p>	<p>Les lacets ont été prévus pour allonger le chemin et garantir le maintien d'une pente maximale de 5 %, soit la pente maximale autorisée dans les lignes directrices en matière d'accessibilité.</p> <p>Le tracé sera revu et optimisé au moment des études détaillées afin d'éviter que les usagers aient à faire détour inutile; un levé topographique plus précis de la zone à l'étude sera réalisé à ce moment-là.</p>
<p>Pourquoi le plan comprend-il des demi-barrières disposées en chicane ou des barrières en forme de P? Ce type de barrière constitue un obstacle important pour les cyclistes et pourrait causer des chutes de vélo et des blessures.</p>	<p>Le gouvernement fédéral a établi des exigences précises en matière de sécurité ferroviaire auxquelles nous devons nous conformer lorsque nous aménageons un passage à niveau.</p> <p>Dans ce cas, en raison des lignes de visibilité insuffisantes, l'installation de barrières en forme de P est une mesure d'atténuation nécessaire.</p>

<p>Avez-vous envisagé d'améliorer la visibilité afin de permettre un trajet plus direct?</p>	<p>Il n'est malheureusement pas possible d'améliorer la visibilité à l'approche du passage à niveau, car les lacets orientent le regard des usagers vers un seul côté du couloir et il faudrait acquérir des terrains privés pour obtenir le triangle de visibilité nécessaire.</p>
<p>Avez-vous envisagé l'aménagement d'infrastructures distinctes pour les piétons et les cyclistes? Il sera difficile pour les cyclistes de manoeuvrer à travers les barrières tout en veillant à ne pas blesser les piétons.</p>	<p>Nous n'avons pas examiné l'aménagement d'infrastructures cyclables et piétonnes séparées sur ce court tronçon, car le sentier de terre situé du côté nord est à la fois étroit et partagé.</p> <p>De plus, les contraintes d'espace sur le terrain empêcheraient probablement la mise en place d'installations séparées avec les lacets nécessaires pour garantir que la pente verticale ne dépasse pas 5 % (le maximum autorisé à des fins d'accessibilité).</p>
<p>Y aura-t-il un éclairage pour assurer la sécurité au passage à niveau?</p>	<p>Les détails concernant l'éclairage seront confirmés lorsque les études détaillées auront lieu.</p>

<p>Emplacement du passage à niveau</p>	
<p>Commentaire</p>	<p>Réponse</p>
<p>Pourquoi le passage à niveau relie-t-il le bois Kitigan à la ruelle Tamworth et à l'emplacement de l'ancien passage à niveau, plus à l'est?</p>	<p>Le choix de l'emplacement du passage à niveau a été en grande partie déterminé par la parcelle réservée à la Ville dans le plan de lotissement. Pour construire le passage à niveau à l'ancien emplacement, il faudrait passer derrière plusieurs terrains résidentiels non encore aménagés.</p>
<p>Existe-t-il actuellement un sentier qui se rend au passage à niveau proposé?</p>	<p>Oui, il y a un sentier de terre qui traverse le terrain au nord du couloir ferroviaire.</p>
<p>Prévoyez-vous relier le nouveau passage à niveau aux sentiers situés à l'est du bois Kitigan, dans le parc Kimmins Court?</p>	<p>Le projet ne prévoit pas d'autres travaux sur les sentiers du secteur. La portée du projet a été définie dans le Plan directeur des transports et se limite au passage à niveau. Bien que la liaison entre le parc</p>

	Kimmins Court et le bois Kitigan ne fasse pas partie du Plan directeur des transports actuel, nous pourrons l'examiner au moment de sa mise à jour.
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rues environnantes	
Commentaire	Réponse
Y aura-t-il des changements dans les rues avoisinantes (comme l'ajout de bandes cyclables) pour faciliter l'utilisation du passage à niveau?	<p>Aucune modification n'est actuellement prévue pour les rues locales adjacentes au passage à niveau. Les rues locales sont généralement conçues pour permettre la circulation des vélos parmi les autres véhicules grâce à des voies étroites et à des dispositifs de modération de la circulation.</p> <p>Dans le cadre de son Plan directeur des transports, la Ville d'Ottawa indique que certaines routes collectrices avoisinantes, comme la promenade Walden, le chemin Beaverbrook et la promenade Knudson, pourraient être dotées de bandes cyclables. Cependant, aucune étude n'a encore été entreprise à ce sujet.</p>
Prévoyez-vous d'ajouter des panneaux de signalisation sur le chemin Goulbourn Forced afin de diriger les cyclistes et les piétons vers le nouveau passage à niveau, où la traversée serait plus sécuritaire?	La signalisation n'était pas prévue dans le plan, mais pourra être considérée.
Quels sont les plans pour le chemin Goulbourn Forced? Un passage à niveau est-il prévu à l'ouest de la ruelle Tamworth?	Le présent projet ne prévoit aucun passage à niveau supplémentaire ni aucune modification du chemin Goulbourn Forced.

Entretien du sentier	
Commentaire	Réponse
Une fois construit, le sentier sera-t-il entretenu en hiver?	Le passage à niveau lui-même sera entretenu à la hauteur de la voie ferrée

	afin de permettre la circulation des trains pendant l'hiver; toutefois, les sentiers situés de part et d'autre du passage à niveau ne seront pas entretenus pendant l'hiver.
Le sentier restera-t-il non déneigé afin de permettre la pratique du ski de fond en hiver?	Voir la réponse ci-dessus concernant l'entretien pendant l'hiver. L'accès explicite en ski de fond est une question qui pourra être examinée au fur et à mesure que nous avançons dans les études techniques.
Le sentier au-delà du passage à niveau est envahi par la végétation et en mauvais état. Sera-t-il amélioré pour accueillir les piétons et les cyclistes?	Le terrain situé au nord du passage à niveau a été donné à la Ville dans le cadre du Programme des dons écologiques du gouvernement fédéral. Les modalités de ce programme ne permettent pas l'élargissement ou l'asphaltage du sentier.
Le sentier sera-t-il débarrassé des broussailles envahissantes et entretenu afin de corriger les défauts de sa surface?	Oui, le sentier situé sur le terrain ayant fait l'objet d'un don écologique sera entretenu. Comme le terrain et le sentier n'appartiennent à la Ville que depuis peu, le personnel municipal examinera l'ampleur des travaux d'entretien nécessaires pour lutter contre la végétation envahissante et maintenir la qualité de la surface.

Plantation d'arbres	
Commentaire	Réponse
Le projet comprend-il des travaux d'aménagement paysager?	<p>Nous prévoyons aménager des espaces verts dans le cadre de ce projet.</p> <p>Au sud de la voie ferrée, la Ville possède un terrain qui a été réservé lors du processus de lotissement pour la construction d'un passage à niveau. Ce terrain est suffisamment grand pour accueillir le sentier ainsi que quelques arbres.</p>

	<p>Du côté nord, nous ne prévoyons pas réaliser d'aménagement paysager dans le cadre du présent projet.</p>
<p>À quel stade du projet les options d'aménagement paysager seront-elles examinées et les décisions prises? Il serait bon d'intégrer des espèces végétales indigènes.</p>	<p>Les détails concernant l'aménagement paysager (par exemple les études techniques et les types de plantations) seront précisés par les études détaillées.</p> <p>Il est logique de privilégier les espèces indigènes dans l'aménagement paysager lorsque nous en arrivons à ce stade. Vous pouvez envoyer vos suggestions de plantation, y compris l'inclusion d'espèces indigènes, au personnel Ville.</p>
<p>Le sentier est bordé de plantes envahissantes importantes, notamment le panais sauvage, qui présente un danger pour la santé humaine. La Ville devrait explorer les possibilités d'élimination de ces espèces afin d'améliorer l'écosystème.</p>	<p>La Ville dispose d'employés spécialisés dans la lutte contre les espèces envahissantes sur son territoire. Comme ce terrain n'a été acquis que récemment, le personnel examinera son état afin de déterminer les mesures à prendre.</p>

Autre	
Commentaire	Réponse
<p>La Ville pourrait-elle fournir une carte des sentiers d'Ottawa afin que nous puissions voir comment ce passage à niveau s'intègre dans l'ensemble du réseau?</p>	<p>La carte sera diffusée bientôt.</p>
<p>La Ville est-elle propriétaire de l'ensemble du Bois Trillium?</p>	<p>Non. Certains terrains, notamment ceux situés au nord des terrains visés par le don écologique de Canderel, sont toujours détenus par des propriétaires privés.</p>
<p>Ce passage à niveau est attendu depuis longtemps et améliorera la sécurité et la connectivité pour les piétons et les</p>	<p>Merci pour vos commentaires. Nous espérons pouvoir aménager ce passage à niveau dès que possible.</p>

cyclistes.	
------------	--

Conclusion

De nombreux répondants ont exprimé leur soutien au projet, soulignant que le nouveau passage à niveau améliorera la sécurité et la connectivité pour les cyclistes et les piétons. La Ville n'a reçu aucun commentaire défavorable au projet.

Les préoccupations soulevées par le public portaient notamment sur la sécurité, l'entretien et la présence d'espèces envahissantes à proximité de l'emplacement du projet. Des inquiétudes ont également été exprimées quant aux difficultés que pourraient rencontrer les coureurs et les cyclistes pour traverser en raison des lacets et des barrières en forme de P proposés. Ces préoccupations seront considérées lorsque la Ville passera à l'étape des études techniques détaillées.

Des suggestions ont été faites concernant l'ajout de panneaux de signalisation sur le chemin Goulburn Forced pour diriger les piétons et les cyclistes vers le nouveau passage à niveau, la fourniture d'une carte du réseau de sentiers montrant le nouveau passage à niveau et l'inclusion d'espèces indigènes dans le plan de plantation.

Les résultats de cette consultation publique aideront la Ville à déterminer quelles seront les prochaines étapes de ce projet.